



→ **POUR NOUS CONTACTER :**

Références à rappeler : 2022436083

E-mail : sinistresentcol@groupama-ra.com

Téléphone : 09 74 50 34 01

N° client/Identifiant internet : 18446351

Courrier :

Groupama Rhône-Alpes Auvergne
Service Entreprises et Collectivités
TSA 10013
69252 LYON CEDEX 09

COMMUNE DE GIVORS
HOTEL DE VILLE
PLACE CAMILLE VALLIN
69701 GIVORS CEDEX

Lyon, le 08 septembre 2022

Objet : Vol dans local technique 24/05/2022

Madame,

Je reviens vers vous dans le cadre de l'affaire citée en référence.

Je fais suite à l'examen des pièces que vous m'avez transmises et vous en remercie.

L'indemnité contractuelle vous revenant a été fixée à **2 246,03€**, conformément au décompte que vous trouverez ci-joint, et dont le règlement se décompose selon le détail ci-dessous :

REGLEMENT IMMEDIAT :

- | | |
|---|-------------------|
| • Montant des dommages, vétusté déduite | 2 246,03 € |
| • A déduire franchise | <u>1 500,00 €</u> |

746,03 €

Vous recevrez prochainement un chèque de ce montant libellé à l'ordre de la commune.

Je procède au classement de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Lucie PROTOT
Sinistres Entreprises et collectivités
04.72.85.56.18